



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

LES QUATRE SAISONS DE L'AGROECOLOGIE ET DE L'ALIMENTATION DURABLE Saison hiver 2023

Au travers des Quatre Saisons de l'Agroécologie et de l'Alimentation Durable, les collectivités du bassin de vie Montpelliérain (Montpellier Méditerranée Métropole, Pays de l'Or Agglomération, Grand Pic Saint-Loup et Pays Cœur d'Hérault) s'associent pour mettre en lumière les initiatives foisonnantes des acteurs et partenaires du système alimentaire autour des enjeux d'agroécologie, d'approvisionnement local, de démocratie et de solidarité alimentaires.

Quatre manifestations sont ainsi programmées -chaque printemps, été, automne et hiver- pour valoriser les initiatives des acteurs qui s'engagent au quotidien pour une alimentation accessible à tous et pour des modes de production durables et équitables : communes de la métropole, collectivités, partenaires, associations, agriculteurs... Il s'agit par ces manifestations de valoriser le dynamisme des acteurs et de rendre visibles les projets conduits autour de ces thématiques.

Cette formule saisonnière, ainsi que l'extension de son périmètre géographique, donnent l'occasion de diversifier l'offre des animations à destination d'un public que nous souhaitons toujours plus large mais aussi d'accorder cette manifestation avec le rythme des saisons et de la nature, tout en n'oubliant pas que manger est avant tout un acte de plaisir, de partage, de convivialité et d'interculturalité. Cela pourrait être l'occasion d'associer l'alimentation à des ambiances joyeuses et interculturelles, à des moments de solidarité et de fête, accompagnés de musique, de dégustations, pourquoi pas d'art..., le champ des possibles est infini. Un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, coordonne et recense l'ensemble des initiatives qui se dérouleront sur nos territoires sur les périodes couvertes par la manifestation.

Au cours de l'année 2022, les trois premières *Saisons de l'Agroécologie et de l'Alimentation Durable* ont recensé plus d'une centaine d'activités, mettant en lumière les diverses initiatives en matière d'alimentation durable et d'agroécologie, sur la Ville de Montpellier, plus d'une quinzaine de communes de Montpellier Méditerranée Métropole, la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, l'agglomération du Pays de l'Or et le Pays Cœur d'Hérault. Les activités ont rassemblé un grand nombre d'acteurs du monde paysan, de la recherche et du monde associatif autour de l'agroécologie et de l'alimentation durable. Ils ont su allier convivialité, plaisir, apprentissages et engagement avec des visites de ferme, des conférences-débat, des animations sur les marchés, des festivals, des ateliers scientifiques, des moments de partage autour de la cuisine ou du jardinage, des expositions, des concerts, des repas solidaires, des pauses gourmandes et rafraîchissantes, des jeux pour tous les âges, ... Ils ont créé des initiatives originales, abordé des sujets incontournables, montré la joie des enfants qui apprennent et la formidable énergie de tous les porteurs de projets. Il y en a eu pour tous les âges et pour tous les publics : connaisseurs comme novices.

Montpellier Méditerranée Métropole, la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup, l'agglomération du Pays de l'Or et le Sydel Pays Cœur d'Hérault souhaitent associer étroitement les acteurs de l'écosystème à l'organisation de ces événements dont la saison d'hiver se déroulera du 28 janvier au 5 février 2023.

Nous vous invitons donc à proposer vos projets d'événements, d'animations ou de lieux à valoriser pour qu'ils soient intégrés à la programmation officielle, en renseignant le tableau partagé mis en ligne à cet effet, au plus tard le 23 novembre 2022.

L'accentuation de la précarité alimentaire nous porte à vous inviter lors de cette édition d'hiver, à essayer de renforcer la dimension solidaire de la programmation. Aussi, nous vous encourageons dans la mesure du possible à essayer d'inclure cette dimension dans vos propositions, sans que cela ne constitue une contrainte, bien entendu.

Conditions d'éligibilité :

- Les événements proposés doivent respecter la Charte pour la Transition Agroécologique et l'Alimentation Durable (voir ci-après).
- Les événements doivent s'inscrire dans le calendrier proposé.
- Le comité d'organisation se réserve la possibilité de vous proposer des ajustements éventuels (lieu, date notamment) de façon à optimiser le programme.

**Date limite de réception des propositions pour la Saison d'hiver 2023 :
Mercredi 23 novembre 2022**

Pré-programme : dans le courant de la semaine du 5 au 9 décembre 2022

Livraison des programmes imprimés : fin décembre 2022

Inscrivez vos propositions sur ce [document partagé](#)

Pour toute question, nous vous invitons à nous contacter :

a.chevalier@montpellier3m.fr 0467154827